



Pro Form Products Ltd.
604 McGeachie Drive
Milton, Ontario, L9T 3Y5
Canada
905-878-4990

PRODUIT: PF 600 SOLVANT / NETTOYANT A USAGE MULTIPLE

SECTION 01: IDENTIFICATION

Identificateur de produit..... PF 600 SOLVANT / NETTOYANT A USAGE MULTIPLE
 Identificateur du fournisseur initial..... Pro Form Products Ltd.
 604 McGeachie Drive
 Milton, Ontario L9T3Y5
 Tel (905) 878-4990 Fax (905) 878-1189
 numéro d'urgence 24 heures :..... Pour le transport des urgences (au Canada) appellent CANUTEC 1-888-226-8832
 (CAN-UTEC) ; AUX ÉTATS-UNIS, APPELEZ CHEMTREC 1-800-424-9300.
 Pour les cas d'urgence médicales, communiquez avec votre centre antipoison local.
 Usage recommandé et restrictions d'utilisation Solution de nettoyage. Ce produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que celles
 décrites dans cette section. Usage industriel seulement - tenir hors de portée des enfants.
 Famille chimique..... Mélange.
 Evaluation du risque
 Classification de NFPA..... Santé: 2 Feu: 3 Réactivité: 0.
 IHM..... S: 2 F: 3 R: 0.

SECTION 02: IDENTIFICATION DES DANGERS



Mention d'avertissement..... DANGER.
 Classification de danger..... Liquides inflammables 2. Toxicité par aspiration 1. Irritation cutanée — catégorie 2.
 Toxicité pour certains organes cibles — exposition unique — 3.
 Description du danger..... H225 Liquide et vapeur très inflammables . H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et
 pénètre dans les voies respiratoires. H315 Provoque une irritation cutanée. H336 Peut
 causer la somnolence ou des vertiges.
 Prévention..... P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues
 et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. P233 Maintenir le récipient fermé de
 manière étanche. P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel
 de réception. P241 Utiliser du matériel antidéflagrant. P242 Utiliser des outils ne produisant
 pas d'étincelles. P243 Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques. P261
 Éviter de respirer les brouillards, les vapeurs et les aérosols. P264 Se laver les mains
 soigneusement après manipulation. P271 Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un lieu
 bien aéré. P280 Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.
 Intervention..... P321 - Traitement spécifique, voir section 4 sur cette étiquette. P301+ P310 EN CAS
 D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON . P302 P352 - EN CAS
 DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau. . P303 + P361 + P353 EN
 CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les
 vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher. P304 + P340 -EN CAS
 D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où
 elle peut confortablement respirer . P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON /médecin, en
 cas de malaise. P331 Ne PAS faire vomir. P332 P313 - consulter un médecin en cas
 d'irritations. P362 + P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant
 réutilisation. P370 + P378 en cas d'incendie - utiliser de la poudre chimique sèche, du CO2
 ou la mousse pour l'extinction.
 Stockage..... P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P403 + P235 Stocker dans un
 endroit bien ventilé. Tenir au frais. P405 Garder sous clef.
 Élimination..... P501 Eliminer le contenu, les déchet ou les récipients vides conformément aux
 réglementations locales.

PRODUIT: PF 600 SOLVANT / NETTOYANT A USAGE MULTIPLE**SECTION 03: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS**

DÉNOMINATION CHIMIQUE ET LES SYNONYMES	# CAS	% POIDS
Xylène	1330-20-7	40-70
Naphta aliphatique léger	64742-89-8	15-40

SECTION 04: PREMIERS SOINS

Contact avec les yeux.....	En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes, tout en gardant les paupières ouvertes. Obtenir des soins médicaux.
Contact avec la peau.....	Enlever les vêtements contaminés et immédiatement laver les surfaces exposées avec une grande quantité d'eau pendant au moins 30 minutes ou 60 minutes pour les surfaces du corps critiques. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Inhalation.....	En cas d'inhalation, transporter la victime à l'air frais. Si la victime ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène, obtenir des soins médicaux.
Ingestion.....	Ne pas tenter de faire vomir. Si l'ingestion est suspectée, contacter immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Si des vomissements spontanés surviennent, faire pencher la victime vers l'avant avec la tête vers le bas afin d'éviter l'aspiration du liquide dans les poumons. Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente.
Plus d'informations.....	Traitement symptomatique des victimes. Voir les sections 2 et 11. Le principal danger de l'ingestion est l'aspiration du liquide dans les poumons produisant une pneumonie chimique. Dans le cas d'un incident concernant ce produit, s'assurer que les autorités médicales reçoivent une copie de cette fiche de données de sécurité.

SECTION 05: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés et inappropriés	Mousse "d'Alcool", CO2, poudre chimique. Lors d'incendies majeurs le jet d'eau doit être utilisé. Ne pas utiliser un flux massif d'eau.
Dangers spécifiques du produit dangereux, notamment la nature de tout produit de combustion dangereux	Oxydes de carbone (CO, CO2).
Équipements de protection spéciaux et ... précautions spéciales pour les pompiers	Les pompiers devraient être équipés d'un appareil respiratoire autonome et d'un vêtement de protection complet pour se protéger contre les vapeurs potentiellement toxiques et irritantes. Refroidir les récipients exposés au feu avec le jet d'eau froide. La chaleur entraîne l'accumulation de la pression et peut provoquer une rupture explosive. Prévenir l'eau qui coule au large d'entrer dans les égouts et autres cours d'eau. Former une digue pour le contrôle de l'eau.

SECTION 06: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence	Ventiler la zone, éliminer toute source d'ignition, alarme sonore, éviter toute peau et contact avec les yeux et éviter de respirer les vapeurs.
Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage	Endiguer la zone pour contenir le déversement, prévenir le ruissellement d'aller dans des drains, absorber des matières résiduelles avec un absorbant inerte, la pelle ou la pompe à un contenant étiqueté correctement et éliminer comme un déchet dangereux.

SECTION 07: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention	Éviter tout contact de la peau et ventiler adéquatement, sinon porter un appareil de protection respiratoire approprié. Toujours adopter des mesures de précaution contre l'accumulation d'électricité statique qui peut découler des appareils, de la manipulation et des contenants dans lesquels le produit est emballé. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Mettre à terre l'équipement de manutention. Manipuler et ouvrir le récipient avec précaution. Les employés devraient se laver les mains et le visage avant de manger ou de boire. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues.
Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités	Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Garder le récipient fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Stocker à l'écart de matières comburantes et des produits réducteurs. Stocker à l'écart de la lumière du soleil. Ne pas stocker à proximité d'engrais, de semences et d'aliments.

SECTION 08: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

INGRÉDIENTS	ACGIH TLV		OSHA PEL		NIOSH
	TWA	STEL	PEL	STEL	
Xylène	50 ppm	150 ppm	100 ppm TWA	Pas établi	Pas établi
	CA ON: 100ppm (TWA); 150ppm (STEL)				

PRODUIT: PF 600 SOLVANT / NETTOYANT A USAGE MULTIPLE**SECTION 08: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

INGRÉDIENTS	TWA	ACGIH TLV STEL	PEL	OSHA PEL STEL	REL	NIOSH
Naphta aliphatique léger	Pas établi	Pas établi	Pas établi	Pas établi	Pas établi	Pas établi
Yeux/type.....						Lunettes de protection contre les produits chimiques liquides.
Respiratoire/type.....						La ventilation locale est recommandée. Porter un respirateur approprié, bien ajusté lorsque les niveaux de contaminants dépassent les limites d'exposition recommandées.
Gants/type.....						Gants résistants aux produits chimiques.
Vêtements/type.....						Porter des vêtements protecteurs adéquats.
Chaussures/type.....						Bottes de sécurité selon les réglementations locaux.
Autres/type.....						Les douches d'urgence et les stations de lavage oculaire devraient être disponibles.
Contrôles d'ingénierie appropriés.....						Ventilation locale aux points d'émission.

SECTION 09: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence /l'état physique	Liquide.
Couleur.....	Clair, incolore.
Odeur.....	Odeur d'hydrocarbures.
Seuil de l'odeur (ppm).....	1 - 20 ppm.
Pression de vapeur (mm Hg).....	2.5 < kpa @ 20° C.
Densité de vapeur (air = 1).....	3,9 <
pH.....	Ne s'applique pas.
Densité relative (gravité spécifique).....	6,93 lb/usg - 0,83 g/mL.
Point de fusion et point de congélation (deg C)	Aucune donnée.
Solubilité.....	Pas soluble dans l'eau.
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition (deg C)	118° C.
Taux d'évaporation.....	Non disponible.
Inflammabilité (solides et gaz).....	Liquide inflammable.
Point d'éclair (OC), méthode.....	14° C en creuset fermé.
Température d'auto-inflammation (deg C)	320° C.
Limite supérieure d'inflammabilité (% vol.)	7.
Limite inférieure d'inflammabilité (% vol.)..	0,9.
Coefficient de partage n-octanol/eau.....	Non disponible.
% volatile par volume.....	100.
COV (moins d'eau).....	819.64 g/L - 6.84 lb/gal.
Viscosité.....	Non disponible.

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Il s'agit d'un matériau stable.
Stabilité chimique.....	Stable à des températures et à des pressions normales.
Possibilité de réactions dangereuses.....	La polymérisation dangereuse ne se produira pas.
Conditions à éviter, y compris les décharges d'électricité statique, les chocs et les vibrations	Tenir à l'écart de la chaleur.
Matériaux incompatibles.....	Agents oxydants forts.
Produits de décomposition dangereux.....	Par le feu.: Fumée noire dense. Oxydes de carbone (CO, CO2).

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

INGRÉDIENTS	LC50	LD50
Xylène	6350 ppm 4 heures rat	>3523 mg/kg rat orale
Naphta aliphatique léger	3400 ppm 4 heures rat	3000 mg/kg voie cutanée rat
Voie d'exposition.....	Contact avec les yeux. Contact avec la peau. Inhalation.	
Effets d'une exposition aiguë.....	Peut causer une irritation oculaire modérée à grave. Peut causer une irritation cutanée modérée, la délipidation et dermatite. L'inhalation excessive des vapeurs peut causer irritation des voies respiratoires, des vertiges, maux de tête, vomissements et perte de conscience. Ingestion n'est pas une voie probable de l'exposition. En cas d'ingestion, cependant, ce produit peut être absorbé et entraîner une irritation gastro-intestinale, nausées, vomissements et diarrhée.	
Effets d'une exposition chronique.....	Respirer de fortes concentrations de vapeur peut causer des effets anesthésiques et effets graves pour la santé. Contact cutané prolongé ou répété peut causer de séchage ou gerçures de la peau. Une mauvaise utilisation intentionnelle en concentrant délibérément et en inhalant ce produit peut être nocif ou mortel .	

PRODUIT: PF 600 SOLVANT / NETTOYANT A USAGE MULTIPLE**SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES**

Cancérogénicité de la matière..... Aucun des composants présents dans ce produit à une concentration égale ou supérieure à 0,1 % sont classés par l'IARC, NTP, OSHA ou ACGIH comme cancérogène.

Effets sur la reproduction..... L'exposition de niveau élevée au xylène dans certaines études animales ont provoqué des effets sur la santé sur l'embryon/fœtus en développement. On ne connaît pas la pertinence de ceci pour les humains.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Environnement..... Prévenir l'entrée dans les eaux, les eaux usées ou le sol.

Persistance et dégradation..... Non disponible.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Renseignements concernant la Ce produit et son récipient doivent être éliminés comme des déchets dangereux. Éviter la manipulation sécuritaire en vue de le rejet dans l'environnement. Éliminer les déchets conformément à toutes les l'élimination et les méthodes d'élimination, réglementations fédérales, provinciales/d'État et les règlements locaux. y compris en ce qui concerne les emballages contaminés

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TMD..... UN1993 - liquide inflammable, N.S.A. (lumière aliphatiques solvant naphta) - classe 3 - groupe d'emballage II - ce produit est conforme à l'exemption de quantité limitée lorsqu'elles sont emballées dans des récipients moins de 1 Litre.

Classification du DOT (route)..... UN1993 - liquide inflammable, N.S.A. (léger solvant naphta aliphatique) - classe 3 - groupe d'emballage II.

Classification de l'IATA (Air)..... UN1993 - liquide inflammable, N.S.A. (léger solvant naphta aliphatique) - classe 3 - groupe d'emballage II.

Classification de l'IMDG (maritime)..... UN1993 - liquide inflammable, amendements (léger solvant naphta aliphatique) - classe 3 - groupe d'emballage II - EmS: F-E, S-E.

Polluant marin..... Potentiel polluant marin.

Preuve de la Classification..... Conformément à la partie 2.2.1 du règlement sur le transport de marchandises dangereuses (2 juillet 2014) - nous confirme que la classification de ce produit est exacte. .

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Statut de la LCPE..... Ce produit est répertorié sur la Liste intérieure de substances (LIS).

OSHA..... Ce produit est considéré comme dangereux par l'OSHA Hazard Communication Standard.

SARA Title III

Section 302 - substances extrêmement ... Aucun.

dangereuses

Section 311/312 - catégories de danger... Santé immédiate, différé, risque d'incendie.

Section 313..... Xylène.

40CFR63 de polluants atmosphériques ... Xylène.

dangereux EPA

Statut de l'Inventaire TSCA..... Tous les composants sont répertoriés.

Proposition 65 de la Californie..... Ce produit ne contient aucun produit chimique figurant sur la Proposition 65 de la Californie.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Préparé par: AFFAIRES RÉGLEMENTAIRES.

Numéro de téléphone : (800) 387-7981.

Avertissement:..... AVERTISSEMENT : Toutes les informations figurant dans les présentes sont issues des données obtenues par l'expérience et des sources techniques reconnues. Au meilleur de nos connaissances, il est considéré comme correct à partir de la date de délivrance, mais nous ne faisons aucune représentation quant à leur exactitude ou le caractère suffisant et ne suggèrent ni garantir que tous les risques énumérés ici sont les seuls qui existent. Informations sur les dangers qu'il contient sont offert uniquement pour le compte de l'utilisateur, sous réserve de sa propre enquête et la vérification de la conformité avec les règlements applicables, y compris l'utilisation sécuritaire du produit dans toutes les conditions prévisibles. L'information ne concerne que le produit désigné dans les présentes et ne se rapporte pas à son utilisation en combinaison avec tout autre matériel ou tout autre procédé.

Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité 2021-07-16